

Magazine municipal

N°29 - Février 2017

# la Colline Bleue

[www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)



**Votre sécurité**

**C'EST NOTRE PRIORITÉ**



# Inter**mar**ch<sup>é</sup>

S U P E R



**TOUS UNIS**  
CONTRE LA VIE CHÈRE



**OUVERTURE NON-STOP**

Du lundi au samedi  
de 8h30 à 19h45

Le dimanche 9h00 à 12h30



**leDRIVE**  
Inter**mar**ch<sup>é</sup>



① Je commande...  
Je commande mes courses sur Internet  
[www.lesintermarche.com](http://www.lesintermarche.com)



② Je règle...  
Je passe à l'heure de mon choix  
et règle ma commande à la borne



③ ...et hop, c'est  
dans mon coffre!  
Je me gare à la place attribuée  
et on me dépose mes courses  
dans mon coffre

**VENTABREN**

Quartier St Louis - Av. de Gaulle

**Tél : 04 42 28 80 61**

**Fax : 04 42 28 77 28**

Mot du Maire **3**

**Culture** **4-5**

**Enfance Jeunesse** **9**

**Sécurité** **16-19**

**Evénements** **24**

**6-7** **Vie associative**

**Travaux** **11**

**Urbanisme** **12-15**

Finances **20**

Formalités administratives **23**

**25** **Portraits**

A votre service **26**

Tribune libre **28**

Infos utiles **30**

Calendrier **32**

Rédaction et diffusion :  
Commune de Ventabren  
Directeur de la publication :  
Fanny Andrieux  
Responsable de la rédaction :  
Virginie Boutal  
Rédaction :  
Fanny Andrieux, Virginie Boutal,  
Sandra Bottamedi, Geneviève Thyron,  
William Witte  
Crédit Photos :  
Virginie Boutal, Damien Bouville,  
Géoportail, Service Urbanisme  
Magazine d'informations  
municipales semestriel  
n°29 Hiver 2017  
Tiré à 2500 exemplaires  
sur papier aux normes  
environnementales



Conception graphique :  
Agence 3MS  
Agence de Communication  
Publicité - Edition - Multimédia  
9 ZA Bompertuis  
Avenue d'Arménie  
13120 Gardanne  
Mail :  
communication@agence3ms.fr  
Tél. : 04 42 37 06 22  
Responsable édition :  
Marc Salvadorero  
Service création : Eric Perrin  
Imprimerie : Print Team  
Toute reproduction intégrale ou partielle,  
est formellement interdite  
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41  
et Code Pénal art. 425).

Entreprises, commerçants vous souhaitez participer à ce magazine, contactez-nous au 04 42 37 06 22



# SCOTT

*Découvrez*

nos Blenders  
chauffants et  
nos Expressos  
broyeurs à grains

sélectionnés par

*Georges Blanc*



CONÇU ET DÉVELOPPÉ  
— EN FRANCE —

EGUILLES / VENTABREN (13)  
contact@scott-gear.fr

scott-gear.fr

*Chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais,*

Permettez-moi, pour cette édition de début d'année de notre magazine municipal, de vous renouveler tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de santé.

Comme vous avez pu le constater votre sécurité fait partie de mes principales préoccupations. Avec la majorité municipale, nous avons choisi de transmettre un message fort : nous ne resterons pas passifs devant le fléau des cambriolages. Notre campagne d'affichage a fait couler beaucoup d'encre mais elle n'était que le porte-parole d'une série de mesures pour vous protéger qui ont déjà commencé à être effectives.

Nous avons également à cœur de mener des projets structurants de haute qualité pour la commune. La zone d'activité de Château Blanc sera une vraie opportunité pour les entreprises désireuses de s'implanter à Ventabren. Pour cela il nous faudra créer des réseaux d'eau potable et d'assainissement, des travaux importants et primordiaux qui débiteront cette année sur le RD10.

Après les différentes phases de concertation avec la population et le Conseil municipal, le Plan Local d'Urbanisme vient d'être arrêté en Conseil municipal. Il va permettre de faire avancer le projet de l'Héritière et les équipements publics qui l'accompagnent. C'est un projet qui se veut ambitieux en termes de développement et de préservation de l'environnement car nous visons désormais le label national EcoQuartier, une démarche exigeante tant sur l'aspect écologique que sur l'alchimie créée avec le mode de vie de ses habitants.

La jeunesse, notre relève, est aussi l'une de mes priorités. C'est pourquoi, conformément à mes engagements de 2014, je mets en place, dès cette année, une bourse au permis. Les jeunes pourront, en échange de quelques heures de travail pour la collectivité, recevoir une subvention de 300 euros pour obtenir le précieux sésame de l'autonomie, de la mobilité ou de l'emploi.

Sur le plan budgétaire, 2017 sera marquée par une diminution des dotations de l'Etat pour la troisième année consécutive, une baisse non négligeable de 17%. Ventabren poursuit ses efforts d'économie sans diminuer la qualité du service public et surtout **sans augmenter vos impôts.**

En vous remerciant pour la confiance que vous m'accordez chaque jour, je vous prie de croire, chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais, à l'assurance de mon parfait dévouement.



*Claude Filippi*  
Maire de Ventabren

Conseiller Métropolitain d'Aix-Marseille Provence

# Une fin riche en fe



Concert Gospel à l'église

Au mois d'octobre, pour la fête de la Saint-Denis, la municipalité a innové en proposant un après-midi ludique avec des Olympiades. Les enfants ont participé, aux côtés de leurs parents, à des tournois sur des jeux gonflables tels que la faucheuse mécanique, courses de kart ou encore bumping ball. Une manifestation couronnée de succès puisque les participants étaient venus nombreux pour passer un moment en famille.

Comme il est de coutume, la municipalité a offert aux écoles de magnifiques spectacles en fin d'année. Les élèves de primaire ont assisté à une représentation du Petit Prince, d'après l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, sous forme de pièce de théâtre. Dans un décor minimaliste, ils ont découvert également ce que pouvait apporter le jeu d'acteurs et la réflexion de l'adaptation d'une œuvre écrite sur scène.

Spectacle Sur les Flots à l'école maternelle



L'école maternelle a reçu la compagnie Les Petits Pois Sont Rouges avec une artiste qui a emmené les jeunes enfants au cœur d'un voyage de rêveries à la recherche d'une baleine, à travers la mer.

Cette année, Ventabren a organisé la deuxième édition du lancement des illuminations de Noël. Cette manifestation familiale a remporté un vif succès puisque près de 70 enfants sont venus participer à la montée aux flambeaux dans le vieux village. Une fois arrivés sur la place de l'église, ils ont pu déguster un bon chocolat chaud et déposer leur lettre au Père Noël. L'assistance a ensuite été invitée à prendre place dans l'église pour écouter les chanteurs du groupe Gospel For You Family venus spécialement pour l'occasion.

Le marché de Noël, toujours à la recherche de nouveaux artisans et créateurs a connu une affluence record. Les visiteurs ont fait leurs emplettes pour les fêtes tant pour garnir les tables que le pied du sapin. Les enfants ont aussi trouvé leur compte puisque de nombreuses animations du manège forain, aux ateliers créatifs en passant par les promenades à poney, avaient été préparées par l'Office Municipal de la Culture.



# d'année stivités

## Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat et Expo-rue des Peintres reviennent



*Illuminations au vieux village*

*Marché de Noël*



*Expo-rue de peintres*

L'édition 2016 fut un franc succès par le nombre de visiteurs mais aussi par l'accueil chaleureux des riverains du vieux village heureux de voir ainsi leurs rues s'animer. Nous avons alors le plaisir d'organiser à nouveau cette manifestation qui a eu tant de succès, le dimanche 14 mai 2017.

Des artisans et créateurs professionnels exposeront leur travail sur l'espace Jean Bourde pendant que peintres, dessinateur et photographes habilleront le vieux village de leur travail.

### **Renseignements et inscriptions**

04 42 28 76 47

[culture@mairie-ventabren.fr](mailto:culture@mairie-ventabren.fr)

# Monsieur le Maire reçoit l'équipe de basket Benjamin

A la rentrée, en septembre, Claude FILIPPI, le Maire de Ventabren a reçu en Mairie l'équipe de basket Benjamin pour un goûter convivial.

Ces jeunes sportifs ont accompli un magnifique parcours tout au long de la saison dernière et Monsieur le Maire tenait à les féliciter. Avec leur entraîneur Gérard Akobe ils ont évolué en championnat départemental au niveau Elite. Ils ont remporté de belles victoires notamment lors des tournois de Rognes, Pélissanne et Ventabren. Lors de leur départ pour le tournoi de Rognes, Monsieur le Maire avait promis de leur offrir le goûter s'ils remportaient cette compétition... ce fut chose faite, la promesse a donc été tenue !



## Le vide-grenier de Ventabren est de retour

Pour des raisons d'organisation et de sécurité l'édition 2016 du vide-grenier a dû être annulée.

Cette manifestation, l'une des plus connues dans son genre aux alentours, **fait son retour pour 2017**, toujours située sur le complexe sportif du plateau. L'organisation, assurée par l'association Vide-Grenier Ventabren, a été repensée afin d'être davantage tournée vers les Ventabrennais et en adéquation avec le plan Vigipirate actuel.





# Notre village à l'avant-garde !



## **SOLARIS** LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE CHÂTEAU BLANC

**VENTABREN DEMAIN, Association de Terrain, Laboratoire d'Idées, s'engage, aux côtés de la Municipalité, dans les grands projets structurants portés par la Commune.**

### L'Association VENTABREN DEMAIN s'implique dans :

- L'Urbanisme par l'application du concept d'Ecoquartier à l'Héritière,
- L'Énergie par le Projet Participatif et Citoyen **SOLARIS**,
- La Culture par la création d'une pièce de théâtre sur le thème de la Transition Énergétique.

### Solaris c'est :

- Une **puissance de 5 MWc** garantissant l'**indépendance énergétique**,
- Une **emprise au sol minimale** afin de **préserver l'environnement**,
- La création d'une Société par Actions Simplifiée **SOLARIS CIVIS** afin de **gérer le projet citoyen** tout en **conservant la gouvernance**,
- Un Permis de Construire déposé dès la Révision de notre PLU adoptée,
- Un **prix de rachat optimal** garanti sur vingt ans par la Commission de Régulation de l'Énergie,
- Un **Parc opérationnel en 2019**.

### Solaris c'est un plan de marche ambitieux :

- La **grande implication** de tous les membres de la **Commission Extra-Municipale sur l'Énergie** ; plusieurs Ventabrennais nous ont rejoints pour contribuer aux nombreuses analyses à réaliser.
- Le **soutien dynamique et sans faille** de Monsieur le Maire.

### Solaris c'est une opportunité :

- De prendre en mains notre **destin énergétique**,
- De devenir actionnaires de la **SAS SOLARIS CIVIS** et d'en tirer un profit financier.

**Volet majeur de la politique énergétique de Ventabren, le projet Solaris se veut d'associer le plus grand nombre de Ventabrennais.**

**PARTICIPEZ A LA TRANSITION ENERGETIQUE SUR NOTRE COMMUNE !  
DEVENEZ ACTIONNAIRES DE LA SAS SOLARIS CIVIS !  
CONTACTEZ-NOUS !**

**Merci de nous aider à construire un avenir durable pour Ventabren.**



**William Vitte**

Président de la Commission Extra-Municipale sur l'Énergie  
Président de l'Association VENTABREN DEMAIN  
william.vitte@wanadoo.fr

*"Nous n'héritons pas la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"*

Antoine de Saint-Exupéry



# RBTP

Travaux Publics depuis 1995

Pour exécuter tous vos chantiers,  
nous possédons une équipe  
de professionnels qualifiés,  
et des engins performants.

**TERRASSEMENT - TRANSPORT - REMISE EN CULTURE**



290 CHEMIN DES VERQUIERES - 13122 VENTABREN

TEL: 06 09 96 76 60 - FAX: 04 42 28 87 25

MAIL: [rbtp@rbtp.eu](mailto:rbtp@rbtp.eu)

# SATR

**TRAVAUX PUBLICS  
ET ROUTIERS - VRD  
SOLS INDUSTRIELS...**

188 Av. des Alumines - BP 20024

13541 GARDANNE Cedex

TEL : 04.42.39.77.45

FAX : 04.42.39.77.46

Mail : [contact@satr.eu](mailto:contact@satr.eu)



# Bourse au permis : la commune finance les jeunes

Le permis de conduire est le premier pas vers l'autonomie et un atout important pour trouver un emploi, mais représente cependant un certain coût financier.

Afin de favoriser l'accès des jeunes à ce précieux examen, la commune met en place un dispositif de financement qui demande en contrepartie un engagement citoyen des jeunes demandeurs.

Les jeunes de 18 ans, domiciliés à Ventabren, s'inscrivant pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire, pourront bénéficier de cette aide. Une participation financière forfaitaire à hauteur de 300 euros sera versée à l'une des auto-écoles de Ventabren, dans laquelle le jeune est inscrit, après avoir effectué 30 heures de travail au sein de la collectivité.

Les professionnels de la Petite Enfance ont constaté la progression constante du nombre d'enfants sur la commune mais aussi l'augmentation du temps de présence des enfants dans les structures collectives depuis la réforme des rythmes scolaires.



Les dossiers de demande de bourse au permis sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune. Ceux-ci devront être dûment complétés et déposés pour le 15 mars au plus tard.

## 1<sup>er</sup> Forum de la Petite Enfance

Les familles n'ont pas toujours connaissance des possibilités qui s'offrent à eux ou les mieux adaptées à leur mode de vie.

La commune organise un forum de la Petite Enfance à destination des familles ayant des enfants de 0 à 6 ans et des futurs parents.

Le samedi 25 mars 2017 ce forum rassemblera les professionnels de la Petite Enfance au sein de l'école maternelle Edouard Peisson. Cette manifestation proposera un temps de rencontres et d'échanges ainsi que des conférences sur le thème « Mieux comprendre son enfant ».



KEEP COOL PRÉSENTE

# TwoCOOL®

LE SPORT À DEUX  
POUR 5€ DE PLUS PAR MOIS\*

## LA FORMULE TWO COOL, UNE BONNE ÉQUATION

« Avec ma formule Two Cool, je peux inviter la personne de mon choix à venir s'entraîner avec moi **tous les vendredis et samedis**. Et je peux **changer de partenaire d'entraînement** autant de fois que je le souhaite grâce à mes deux cartes d'accès<sup>(1)</sup>. »

(1) Mon invité ne pourra pas venir s'entraîner si je ne suis pas présent.



**+** de  
MOTIVATION

**+** de  
PARTAGE

**+** de  
PLAISIR

KEEPCOOL.FR

9 SALLES EN PAYS D'AIX

AIX ROTONDE • AIX LA PIOLINE • AIX LES MILLES  
AIX CENTRE • ÉGUILLES • VENELLES • ROUSSET

PROCHAINEMENT AIX LA DURANNE

**KeepCool**   
le sport bonheur®

1) Keep Cool propose la formule Two Cool pour 5 euros de plus par mois sur la base de la formule Cool (à partir de 29,90€/mois selon la salle). Possibilité de venir à 2 uniquement les vendredis et samedis. Le badge DDD est valable les vendredis et samedis. Conditions sur keeppcool.fr. Keep Cool et le Sport Bonheur sont des marques déposées de DG Holding. DGD AIX 533 988 580

# Création des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur la RD10

*Des travaux de grande ampleur commenceront en fin d'année 2017 et dureront près de 18 mois.*

Partant de l'intersection de la RD 19 jusqu'au viaduc du TGV, ces raccordements de réseaux sont nécessaires à la création de la Zone d'Activité de Château Blanc.

Le chantier sera organisé pour que les nuisances sur la circulation soient minimisées. Une circulation alternée devra être mise en place sur certains tronçons mais évitera le plus possible les heures de pointe. Les sections les plus délicates, nécessitant de fermer la circulation, seront réalisées la nuit.



## La salle Sainte Victoire aux normes d'accessibilité

*Après la mise aux normes du groupe scolaire Edouard Peisson, de la crèche des Farfadets, des bâtiments de la Mairie centrale et de l'Urbanisme, la commune de Ventabren poursuit son agenda d'accessibilité programmé, appelé aussi Ad'Ap, avec quelques aménagements dans la salle Sainte-Victoire.*

Pour ne pas gêner les activités associatives qui y sont pratiquées toute l'année, les travaux seront effectués durant l'été 2017 et comprendront l'agrandissement de l'accès aux sanitaires ainsi que la réfection de l'entrée principale et des sorties de secours.

En outre, la climatisation sera installée dans cette salle particulièrement exposée à la chaleur lors des beaux jours. La salle Jean Bourde et l'espace Matheron seront mis aux normes lors de projets de rénovation intégrant les mesures d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



## Les agents techniques à votre service

*Les services techniques œuvrent chaque jour pour la propreté des routes et des rues, l'entretien des espaces verts et de tous les équipements publics que ce soit des bâtiments du groupe scolaire aux salles polyvalentes du plateau, mais aussi pour le bon déroulement des activités associatives.*

Les agents techniques veillent également à la sécurité des usagers de la route en effectuant régulièrement des réparations sur la voirie ou en nettoyant en profondeur, comme dernièrement, les fosses d'écoulement des eaux pluviales.

# Un local pour les chasseurs

*Promesse tenue ! Dans un cadre propice au rendez-vous de chasse, ce local sera situé au cœur des collines de Ventabren.*



L'architecture se veut très simple, rectangulaire, de plain-pied avec un toit à deux pentes et habillé d'un bardage en bois pour s'intégrer au mieux dans son environnement. Celui-ci sera autonome en alimentation électrique grâce à des panneaux photovoltaïques intégrés dans la toiture.

Cette maison permettra à ces amoureux de la nature de disposer d'une salle aux normes d'hygiène et de se rassembler dans un lieu convivial pour exercer leur activité de régulation des espèces et de nettoyage de nos espaces naturels.

Le permis de construire a été déposé en décembre 2016, ce qui permettrait de commencer les travaux dans le courant de l'année 2017.

**CRÉATEUR DE JARDINS**  
**JARDINERIE JARDIVALS**

TEL : 04 42 28 74 77  
 FAX : 04 42 28 93 02

CD 10 - Route de Berre  
 13122 VENTABREN

Horaires d'ouverture :  
 Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 • 14h00 - 18h00 • Le dimanche : 9h00 - 12h30

[www.jardinerie-jardivals.com](http://www.jardinerie-jardivals.com)

LA FARE LES OUSTERS  
 SALON DE PROVENCE

ICI

VILLAGE VITROLLES  
 CALAS LES MILLES  
 SIX EN PROVENCE

Jardivals  
 Paysage

Jardivals  
 JARDINERIE

# L'Héritière se tourne vers le label Eco Quartier



*Un EcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.*

Ce label n'est pas une norme et ne propose pas de modèle unique. Au contraire, il a été conçu comme un outil permettant la contextualisation et l'adaptation de la démarche à tout type de territoire, quels que soient sa taille, son contexte, son histoire, sa culture et à tous les stades d'avancement du projet.

Les projets EcoQuartiers font la promotion de nouveaux modes de vie, d'un développement territorial équitable, raisonné et d'une utilisation économe des ressources. Les résultats vont souvent beaucoup plus loin et voient émerger des mutations plus structurelles du modèle économique et de développement : circuits courts, économie de proximité, activités « hors sol », mixité fonctionnelle, emploi dans les services à la personne...

L'engagement de la commune de Ventabren se fera dès la phase de conception de projet. Des experts suivront l'avancement des travaux jusqu'à

la livraison du chantier, étape qui permettra de recevoir le label. Enfin, trois ans après l'obtention du label, la collectivité mesurera la tenue de ses engagements dans le temps. Il s'agit d'une auto-évaluation associant les habitants et les usagers du territoire qui est ensuite validée par la commission nationale.

Ce label est plus qu'une exigence énergétique mais une prise de conscience globale de l'Environnement et du mode de vie des citoyens qui seront les acteurs de ce quartier.

## Sécheresse : une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours

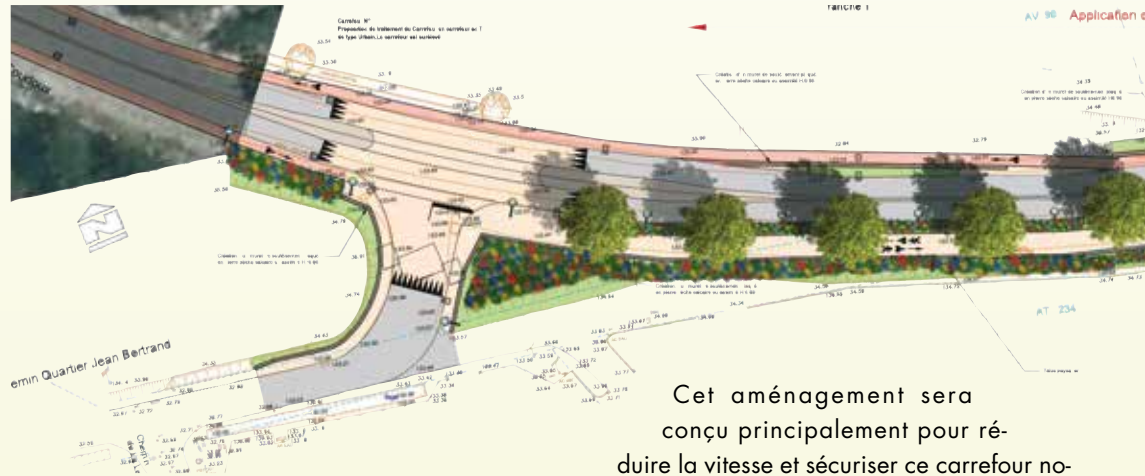
*Suite à l'épisode de sécheresse exceptionnelle qui a sévi durant l'été 2016, certains administrés de la commune ont constaté l'apparition de fissures sur leur habitation.*

Dès le début du mois de septembre, Monsieur le Maire a donc engagé une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de Monsieur le Préfet de Région et a demandé un examen sur la période de juin à septembre 2016.

La municipalité a recueilli 54 dossiers d'administrés afin de faire reconnaître le caractère important et exceptionnel de cette sécheresse et a entrepris toutes les démarches nécessaires afin qu'ils puissent obtenir réparation des préjudices subis auprès de leurs assurances.

La Préfecture a transmis la demande de la commune de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au Ministère de l'Intérieur afin que la commission compétente soit saisie et se prononce. Celle-ci devrait rendre compte vers le mois de mai 2017.

# RD19 Une nouvelle entrée de ville



L'entrée sur la commune par la route de Coudoux bénéficiera bientôt du même traitement. Celle-ci sera entièrement requalifiée dans le courant de l'année 2017.

Cet aménagement sera conçu principalement pour réduire la vitesse et sécuriser ce carrefour notamment grâce à un terre plein central matérialisé par un marquage au sol. Il permettra également de délimiter les déplacements doux et enfin, de marquer l'entrée de l'agglomération en présentant une réalisation de qualité.

## Les dernières Plan Local d'Urb

*Le Plan Local d'Urbanisme est un engagement à long terme qui permet d'établir un projet d'avenir pour la commune et ses habitants. Celui de Ventabren se donne plusieurs objectifs : maîtriser un développement durable, préserver ses espaces naturels, favoriser la mixité urbaine et sociale, soutenir l'économie locale et l'emploi.*

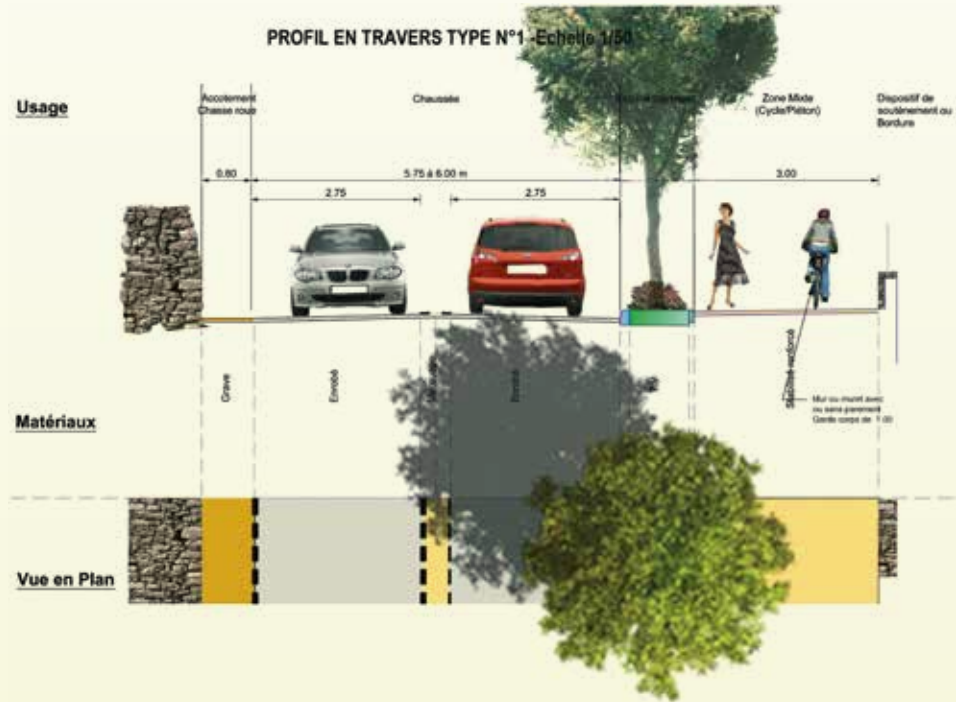




*A Ventabren, les entrées de ville sont paysagères et toujours soignées avec leurs constructions pittoresques en pierres sèches, leurs arbres bien taillés, et leurs bordures parfaitement délimitées. Elles reflètent l'identité et l'esthétisme du village.*



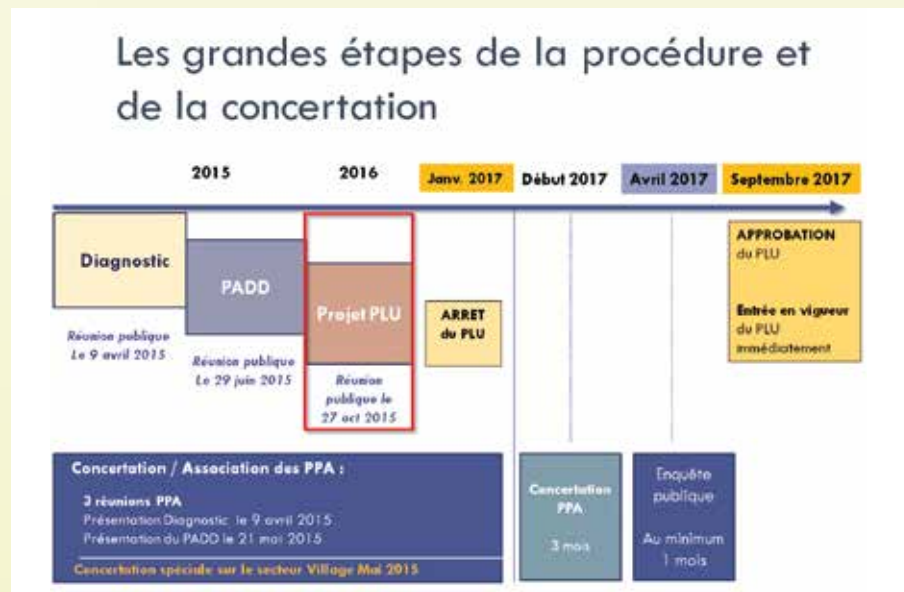
L'aspect paysager constituera une part importante de cette réalisation. Des essences locales seront majoritairement implantées comme par exemple les massifs d'arbustes qui seront adaptés aux conditions climatiques et bien présents sur le pourtour méditerranéen ne nécessitant que très peu d'entretien : arbusier, laurier rose, pistachier ou encore myrte.



# étapes du urbanisme

La révision du PLU de Ventabren a d'abord fait l'objet d'un diagnostic, un Plan d'Aménagement de Développement Durable a ensuite été élaboré et enfin le projet de PLU fut présenté au dernier trimestre 2016.

Chaque étape fut marquée par une réunion publique permettant aux Ventabrennais de suivre de près les avancées de ce projet structurant. Une concertation spéciale fut menée pour le secteur du vieux village afin d'étudier des aménagements spécifiques en adéquation avec le mode de vie des riverains.



Le PLU a été arrêté en Conseil municipal le 31 janvier dernier et doit maintenant passer à la phase de concertation des personnes publiques associées pendant trois mois.

Après une enquête publique durant au minimum un mois, le plan local d'urbanisme de Ventabren pourra alors être approuvé en septembre 2017 pour être mis en application immédiatement.

# Cambriolages :

## La lutte continue

*Depuis 2014, la commune poursuit ses efforts en matière de sécurité. Le réseau de vidéosurveillance s'est développé et la Police municipale a organisé des patrouilles de nuit. La même année, le dispositif Voisins Vigilants était mis en place accompagné d'un partenariat renforcé avec la Gendarmerie et la Préfecture de Police.*



En 2015, ces mesures ont eu des effets bénéfiques puisque les cambriolages ont considérablement baissé.

Cependant, en 2016 les forces de l'ordre ont constaté une forte recrudescence s'élevant à +41%.

La commune agit et se donne les moyens pour éradiquer ce fléau qui laisse un traumatisme indélébile chez les victimes. De nouvelles mesures de sécurité sont mises en place dès ce début d'année. Les patrouilles de nuit sont d'ores et déjà renforcées, le système de vidéosurveillance sera développé et la commune accompagnera l'installation de barrières à l'entrée des lotissements.

La pose de panneaux aux entrées de la ville, proposés par la Majorité municipale puis plébiscitée unanimement par les référents Voisins Vigilants, ont permis de relayer le message que la commune de Ventabren réagit et protège ses administrés.

De plus, Monsieur le Maire a annoncé le recrutement de deux policiers municipaux avant la fin du mois de juin 2017.



### Le dispositif Voisins Vigilants évolue

Depuis le mois de décembre, le réseau du dispositif Voisins Vigilants s'étoffe et continuera d'évoluer en permanence, au plus près des besoins qu'impose la structure de l'habitat ventabrennais.

De nouveaux volontaires se sont manifestés pour devenir référent et contribuer à la sécurité de leurs voisins. La Police municipale est en train de réorganiser les secteurs de la commune pour assurer un maillage de référents plus dense notamment sur des secteurs vastes et diffus.

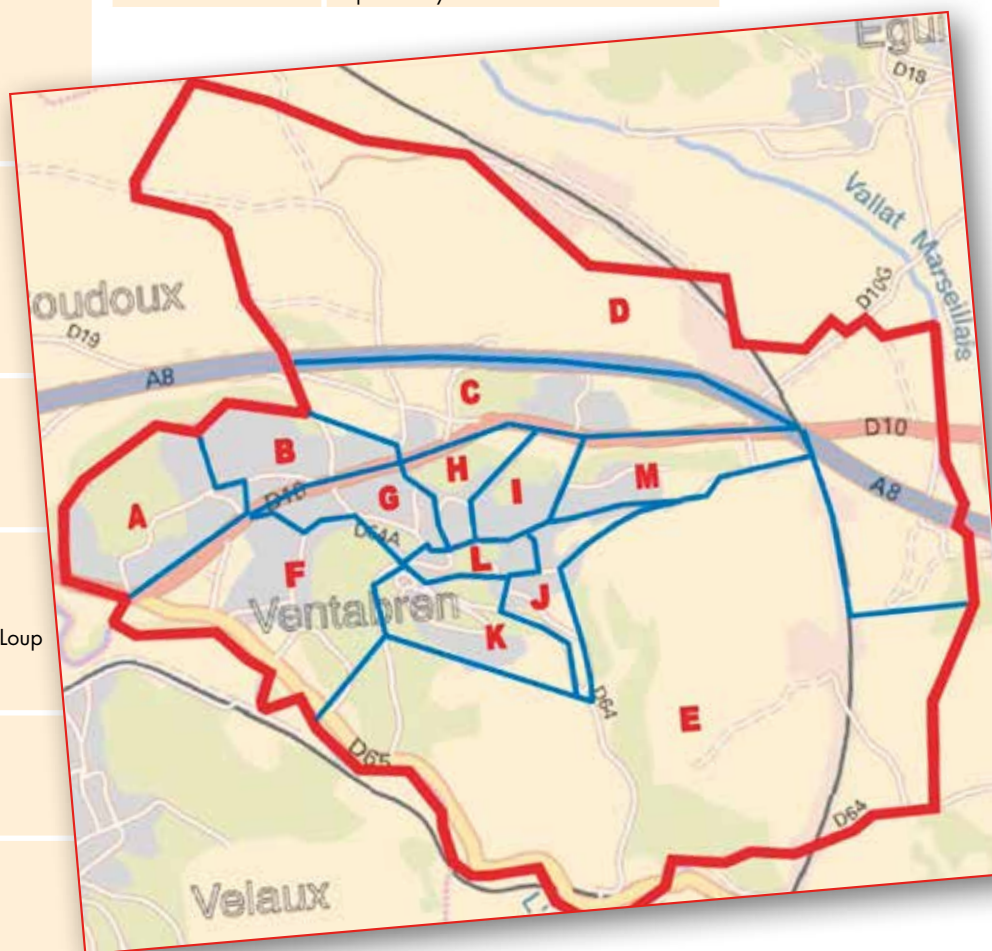
Vous retrouverez la nouvelle liste des référents ainsi que la carte des secteurs remaniée dans le courant du mois de mars sur le site internet de la commune dans la rubrique "Sécurité".



# Répartition des secteurs communaux

## Référents Voisins Vigilants

<p><b>Secteur A</b> référent : Jean-Marc YAZGULIAN 06 24 09 00 23</p>	<p>Chemin de Maralouine Chemin des Méjeans Chemin Puits des Méjeans Collet du Bourret Chemin des Méjeans Ouest Quartier Maralouine Quartier Les Méjeans</p>	<p><b>Secteur I</b> référent : Christian PAUC 06 09 32 46 17 04 42 28 76 02</p>	<p>Les Claux Les Bastidons du Vallat La Bertrane La Bertrane Bas Impasse de la Farigoule Impasse des Romarins</p>
<p><b>Secteur B</b> référent : Éric ROUZAUD 06 07 98 14 99 04 42 28 96 93</p>	<p>Chemin de la Lecque Chemin des Nouradons Chemin du Grand Pin Chemin puits des Nourades Les Hauts de Roquetaillant La Lècque Les Nouradons Les Petites Plaines</p>	<p><b>Secteur J</b> référent : Victor PASSALACQUA 06 52 59 20 63 04 42 28 75 19 André TONONE 06 14 34 46 30</p>	<p>Le Berry Les Restanques Ancien Chemin d'Aix Bas La Plaine du Ban Chemin des Marseillais Quartier Rigouès</p>
<p><b>Secteur C</b> référent : Jean CLERGET 04 42 28 81 22</p>	<p>Chemin des Espailards Chemin des Béréoudes Route de Coudoux Chemin des Verquières Quartier Roquetaillant L'Héritière Le Puits de la Bastidasse Les Verquières</p>	<p><b>Secteurs K-L</b> référent : Karine ARNAUD-NICOLAS 06 15 81 72 92 Joël JULIEN 06 99 52 24 75 06 73 26 10 06</p>	<p>Le Village dit « Historique ». Les Mourades - Les Bonfils La Bouaou - Fontvieille Les Bastides - Rue Marie Mauron Les hameaux de la Crémade Les Oliviers - La Crémade</p>
<p><b>Secteur C 1</b> référent : Guy JULIEN 06 27 44 72 49</p>	<p>Impasse de la Pinède Impasse Peyre Plantade Nord Impasse du pont du Canal Peyre Plantade</p>	<p><b>Secteur M</b> référent : Alain REYNARD 06 80 10 13 16 04 42 28 82 75</p>	<p>Le Péchou Roquetroucade Peyres Vignes Longues Hautes Impasse Peyre Plantade Sud</p>
<p><b>Secteur D</b> référent : Heinz HOVELMANN 06 66 66 18 44 04 42 28 71 57</p>	<p>Chemin des Gourgoulons Chemin Hauts Gourgoulons Chemin des Cauvets Chemin des Pépioux Les Hauts des Cauvets Les Gourgoulons - Les Pépioux</p>		
<p><b>Secteur D1</b> référent : Jean Claude VERBASCO 06 19 68 52 09 04 42 92 57 93</p>	<p>Chemin des Vences Chemin de Montmeyan Carraire de la Baronne Route d'Éguilles Les Bosques La Baronne Saint Rémy Château Blanc-Peyres</p>		
<p><b>Secteur E</b> référent : J.Richard DOYE 06 18 57 37 85 04 42 28 52 88</p>	<p>Chemin de Cassade Chemin du Moulin Les Tallaires La Pinète Basse</p>		
<p><b>Secteur F</b> référent : Jean Bernard FRAGET 06 70 64 26 94 04 42 28 77 82</p>	<p>Chemin des Grindannes Chemin de Lacan Chemin des Eyssarettes Chemin des Batailles Le Trou du Loup Le Puits du Saule Les Batailles Les Dernières Vignes</p>		
<p><b>Secteur G</b> référent : Gilbert PAU 06 89 51 01 82</p>	<p>Les Bastidonnes Le Défend Les Rouguières Chemin du Vieux Château</p>		
<p><b>Secteur H</b> référent : Jean-Luc DUBOS 06 81 13 25 48 04 42 28 72 78</p>	<p>Chemin de Fontbelle Chemin de Fons Vicarii Les Arbousiers Les Léons Vignes Longues Basses</p>		



# ETJME

TERRASSEMENT AMENAGEMENT PAYSAGER

**Enrochement  
Drainage  
Fosse septique  
Terrassement**

Quartier Cauvets - 13122 Ventabren - Jean-Marc EYRIES : 06 09 50 95 46



Laboratoire de Biologie Médicale

**SAMBOURG**

Site de Coudoux-Ventabren

OUVERTURE depuis février 2015

Quartier "Le Moulin du Pont",

Carrefour D10/D20 - 13111 COUDOUX

Heures d'ouverture : 7h à 19h et Samedi de 7h à 12h

Tel: **04.42.15.94.95** - [www.sambourg.com](http://www.sambourg.com)

Laboratoire accrédité COFRAC selon les normes NF/EN/ISO 15189



OPTIMHOME  
immobilier

TOUTES TRANSACTIONS  
IMMOBILIERES

**Pierre-Jean OYANT**

VOUS MÉRITEZ L'EXCLUSIVITÉ



06 75 89 01 51 - 13122 Ventabren

[pierrejean.oyant@optimhome.com](mailto:pierrejean.oyant@optimhome.com)

[www.oyant.optimhome.com](http://www.oyant.optimhome.com)



**Xavier GROUALLE**

Agent général d'assurance exclusif AXA Prévoyance & Patrimoine

**Organisation de votre prévoyance**

**Protection de votre famille**

**Préparation de votre retraite**

**Gestion de votre patrimoine**

13, Les Chemins d'Aix - 13122 Ventabren

Portable : 06 31 79 79 40

E-mail : [agencea2p.xavier.groualle@axa.fr](mailto:agencea2p.xavier.groualle@axa.fr)

N° Orias 16 004 182 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)



**réinventons / notre métier**



**J.C. Créations**

164 Chemin des Espailards. 13122 VENTABREN

**Transfert sur DVD / USB vos films  
Super 8 - 8mm - 9,5 - 16 mm**

**Numérisation sur USB vos VHS - Hi8 - D.V**

**Tel: 04 42 28 81 22**

[www.transfert-dvd-film.com](http://www.transfert-dvd-film.com)

**Sur Rendez-vous uniquement - Devis gratuit**

# Obligations de débroussaillage des mesures pour votre sécurité

*Cet été, de nombreux incendies ont dévasté le département des Bouches-du-Rhône. Nous avons tous en mémoire le grand feu du 10 août qui a pris son départ sur les collines de Rognac et qui a terminé sa course aux portes de Marseille brûlant ainsi 2500 hectares sur son passage. Heureusement, les dégâts n'ont été que matériels mais des vies humaines ont été exposées.*

Face aux risques incendie, le moyen de protection le plus efficace est le débroussaillage et ces événements nous ont plus que rappelé sa nécessité. Il est obligatoire et des normes ont été élaborées afin de protéger au mieux les habitations et la population : espacements des arbres, mise à distance du bâti, élimination des bois morts... tout a été rigoureusement étudié. Il est de votre devoir de respecter ses instructions pour votre sécurité mais aussi celle de vos voisins.

Le vendredi 14 octobre dernier, une réunion de sensibilisation aux risques incendie était organisée à l'initiative de Monsieur le Maire, en présence de nombreuses personnalités compétentes parmi lesquels le Capitaine Marjorie Sampsoni, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile, et le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence avaient fait le déplacement.

Cette réunion a aussi permis d'informer les nouvelles dispositions prises par le Préfet des Bouches-du-Rhône pour faire respecter les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Des contrôles



sont en cours depuis l'automne 2016 jusqu'à l'été prochain pour veiller à l'exécution des débroussaillages sur les propriétés des particuliers et des gestionnaires de réseaux. En cas de non respect, conformément au Code forestier, un arrêté de mise en demeure sera pris et les travaux pourront être réalisés d'office aux frais des contrevenants.

## La Réserve Communale de Sécurité Civile cherche des bénévoles

*Vous avez un peu de temps libre ? Vous voulez faire une action citoyenne ? Vous êtes soucieux de votre environnement, avec un intérêt particulier pour la protection de notre patrimoine forestier ?*

Venez apporter votre aide aux équipes de bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile. Vous serez formé au centre de formation de Valabre avec des stages sur les premiers secours, la cartographie, la radio, la conduite tous chemins ainsi que sur les réseaux et systèmes hydrauliques.

Vous participerez à de nombreuses missions telles que la sensibilisation auprès des élèves du groupe scolaire mais aussi la surveillance de nos massifs forestiers que ce soit en vigie ou en patrouilles. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Claude Bigi, le coordonnateur de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Courriel : [cfffventabren@gmail.com](mailto:cffventabren@gmail.com) - Téléphone : 06 78 07 84 34



Il est important de rappeler le contexte dans lequel va s'inscrire l'exercice budgétaire de l'année 2017. En effet, le contexte national particulier de cette année, marqué par des élections présidentielles et législatives, a été pris en compte pour permettre d'élaborer les partis pris retenus dans la construction budgétaire.

**Le projet de loi de finances** confirme qu'en 2017, les collectivités territoriales devront absorber une troisième tranche de **réduction des dotations de l'Etat**. Pour Ventabren, l'effort demandé restera conséquent.

En effet, bien que la commune de Ventabren ait un nombre d'habitants porté officiellement à 5201 en 2017 par l'INSEE, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement diminuera malgré tout de 17% soit 60 000 euros en moins par rapport à l'année 2016, par l'effet de l'écrêtement et au titre de la contribution au redressement des comptes publics.

Par ailleurs, malgré la signature du **Contrat de Mixité Sociale**, la commune reste carencée en logements sociaux. Bien qu'il ne devrait pas être appliqué de majoration en 2017, une pénalité sera appliquée à la commune, ainsi calculée : 20% du potentiel fiscal par habitant multiplié par le nombre de logements sociaux manquants.

L'effort réalisé par la commune en matière de production de logement social permet de limiter le montant de la pénalité infligée par l'Etat à la commune en application de l'article 55 de la Loi SRU. Un décompte de 2 112 571 euros de dépenses déductibles engagées sur l'année 2015 a été déclaré et doit permettre de diminuer cette pénalité.

# Les grandes de l'année

## Des priorités politiques clairement affichées dans les orientations budgétaires

- **Sécurité** : Renforcement des équipements et du nombre d'agents en tenue à la Police Municipale, augmentation des patrouilles de nuit, développement de la vidéo protection sur tous les sites sensibles, renforcement des missions de la Réserve Communale de Sécurité Civile dans le cadre du Plan communal de sauvegarde ;
- **Enfance** : Moyens importants affectés à l'accueil petite enfance et aux activités du centre de loisirs dans le cadre péri et extrascolaire ;
- **Cadre de vie** : Hausse des moyens affectés à l'entretien et à la propreté des espaces publics.

## Les dépenses de fonctionnement

Il est proposé de réduire chaque année l'enveloppe des crédits budgétaires pour le chapitre des dépenses courantes.

Les services municipaux doivent poursuivre leurs efforts d'économie. Et malgré l'inflation et les hausses prévisibles sur certains postes de dépenses notamment électricité et alimentation, les efforts de rationalisation de la dépense et de réorganisation des services permettent de maintenir un niveau acceptable de dépenses.

Les dépenses de personnel ont été fortement réduites en 2016 de + de 6%, mais devraient subir une légère hausse en 2017 du fait de l'augmentation des charges sociales et des reclassements au 1er janvier 2017, ainsi que de la hausse du point d'indice au mois de février. La commune reste sur la dynamique du non remplacement des départs à la retraite et la limitation des emplois saisonniers ou temporaires.



# orientations budgétaires 2017

## Les crédits nouveaux d'investissement 2017

Opération	Dépenses Montants TTC
Dépenses récurrentes (patrimoine communal et renouvellement des équipements des services)	453 000,00
Opération d'équipement (Vidéo protection, Réhabilitation groupe scolaire, Equipements sportifs, Programme ADAP...)	260 000,00
Opération d'équipement exceptionnelle (entrée de ville - RD19)	877 000,00
Opérations nouvelles CDDA (local des chasseurs)	130 000,00
Opérations nouvelles (Etudes de rénovation Salle Jean Bourde)	30 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 750 000,00</b>

Depuis le début de la mandature, la commune a engagé d'importants investissements.

La négociation d'un Contrat Départemental de 4 ans avec le CD13 garantit un taux de subvention moyen de 50% du montant HT sur l'ensemble des investissements structurants de la commune.

Ce financement est complété opération par opération par des crédits collectés auprès des autres institutions publiques : Etat, Région, Métropole Aix-Marseille-Provence.

## Evolution prévisible de l'endettement de la commune

La commune maintiendra un niveau d'endettement faible et inférieur à la moyenne des communes de même strate. Ramenée par habitant, la dette s'élève à un montant maximum de 446 euros par habitant pour 5201 habitants en 2017.

Moyenne des communes de 5 000-10 000 habitants : 910 euros/habitant (source DGFIP).

## Evolution de la fiscalité

**En 2017, aucune augmentation de taux ne sera votée par la commune.**

Les administrés doivent cependant savoir qu'une hausse des bases a été votée par l'Etat (+0,4%), et qu'une hausse de la Taxe d'Habitation, ainsi que de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été décidée dans le cadre de la mise en place de la Métropole.



PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
SOLAIRE

**JOSEPH PATRICK CARNAZZA**  
MAÎTRE ARTISAN DEPUIS 25 ANS D'EXPÉRIENCE



CRÉATION  
DE SALLE DE BAIN  
PLOMBERIE  
CLIMATISATION  
CHAUFFAGE  
INSTALLATION GAZ



Quartier Vigne Longue  
13122 Ventabren  
Tél : 04 42 28 96 49  
Fax : 04 42 57 88 95  
Mobile : 06 09 97 36 73  
E.mail :  
jpccanazza@gmail.com

# Notre eau du robinet



rendez-vous sur  
[eauxdemarseille.fr](http://eauxdemarseille.fr)



## VOTRE CENTRE DE RÉPARATION AGRÉÉ À AIX-EN-PROVENCE

Viser la perfection au-delà du luxe traditionnel.

Découvrez nos occasions sur :  
[www.infiniti-couriant.fr](http://www.infiniti-couriant.fr)

INFINITI COURIANT SERVICE PARTNER

Tél. 04 42 52 52 93

22-24 Route de Galice, 13 090 Aix-en-Provence

## PAIN DE TRADITION FRANÇAISE JACOB'S

BOULANGERIE

ouverte tous les jours

week end et jours fériés de 6h30 à 20h00 non stop

Route de Berre - D10 - Quartier de Maralouine  
13122 Ventabren  
07 69 36 55 21

## BT MENUISERIE

83 CHEMIN DE L'HERTIÈRE 13122 VENTABREN

Tous travaux de menuiserie  
neuf ou rénovation

06.07.27.50.39

BARTH THIERRY artisan menuisier [barththierry@hotmail.com](mailto:barththierry@hotmail.com)





Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil)..

**Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.**

Ainsi, dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur non accompagné de l'un de ses parents doit être muni des 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire d'autorisation parentale de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire (responsable légal) du formulaire d'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

# Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Désormais la procédure est la suivante :

- L'autorisation de sortie du territoire (AST) doit être renseignée et signée par un titulaire de l'autorité parentale (imprimé CERFA n° 15646\*01 accessible sur le site internet [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)). Ce document précisera la durée de validité de l'autorisation dans la limite d'une année.
- Ce document doit être présenté par tout mineur résidant habituellement en France -quelle que soit sa nationalité – qui quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale, qu'il voyage à titre individuel ou dans un cadre collectif (voyage scolaire, colonie de vacances, séjour linguistique). Le passeport seul ne vaut plus autorisation.
- Est jointe à l'AST la copie de la pièce d'identité du signataire.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

*Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.*

*L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.*



## Carte d'identité : les nouvelles procédures

À partir de 2017 les services de l'État vont procéder à la réforme des démarches administratives dans le cadre du : Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) et de la répression des fraudes.

En 2017 seront mises en place les téléprocédures et la numérisation pour l'instruction des titres réglementaires suivants :

- Carte Nationale d'Identité, à partir du 06 mars 2017
- Permis de Conduire, Certificat d'Immatriculation des Véhicules, à partir du mois de novembre 2017

Les administrés devront prendre rendez-vous dans les mairies équipées de

Dispositifs de Recueil (DR) pour obtenir leurs Titres Électroniques Sécurisés (TES).

**Les mairies équipées les plus proches : Velaux, Berre-l'Étang et Aix-en-Provence.**

La liste des 31 communes sont équipées dans le département est en ligne sur le site internet de la commune dans la rubriques « Démarches & Formalités ».

### Ce qu'il faut retenir :

À compter de mars 2017 procédure unifiée pour une demande de passeport ou de Carte Nationale d'Identité :

- Pré-demande en ligne : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

- Scan des justificatifs

- Prise de rendez-vous dans une mairie équipée d'un Dispositif de Recueil

- Retrait des cartes d'identité dans la même mairie

**La mairie de Ventabren reste, toutefois, à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.**

# Baptême du stade Souley Arzika-Duron



A la suite du décès de Souley Arzika-Duron dans des circonstances tragiques, Monsieur le Maire avait annoncé que le stade de football serait baptisé à son nom en son souvenir.

La cérémonie a eu lieu le 8 octobre dernier en présence de la famille, des amis de l'adolescent ainsi que des jeunes du club Football Olympique Ventabren.

La cérémonie s'est terminée par une petite rencontre de football spécialement organisée en la mémoire du jeune homme. Pour l'occasion, tous les joueurs portaient un maillot floqué au nom de Souley.



## Vœux du maire à la population

Vendredi 13 janvier, Monsieur le Maire a présenté ses vœux de prospérité et de santé aux Ventabrennais venus nombreux pour l'occasion.

En préambule, le public a eu le plaisir d'assister à un concert de la fameuse formation Gospel For You Family. Leurs voix incroyables ont su transmettre joie et émotion à toute l'assemblée.

Monsieur le Maire a ensuite prononcé son discours au cours duquel il a fait état, avec fierté, du bilan de l'année passée pour enfin exposer les perspectives à venir.



## et au personnel municipal

Ce jeudi 19 janvier, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont reçu l'ensemble des agents municipaux pour leur présenter leurs vœux de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année. Avec la Directrice Générale des Services, ils ont eu l'honneur de les remercier du travail accompli et de leurs efforts d'économie permanents témoins de toujours plus d'ingéniosité.

C'est aussi un rare moment de convivialité où tous les agents sans exception sont réunis. A cette occasion Monsieur le Maire a remis les médailles du travail à deux des agents de la collectivité.



# Distinctions

*Que ce soit pour leur participation au rayonnement de la commune, pour leur investissement dans le monde associatif ou pour leur engagement professionnel auprès des Ventabrennais, Monsieur le Maire a remis à ces personnalités la médaille de Citoyen d'Honneur de la commune.*

## Béatrix BOUSQUET

Béatrix Bousquet s'est installée à Ventabren en 1974 en devenant propriétaire du Moulin de la Récese, une propriété chargée d'histoire. Il s'agissait d'un lieu de passage, de transhumance et surtout un important site de production d'huile de récese, matière première des savons de Marseille.

En 2000 commencent les travaux de rénovation du moulin pour lui redonner l'activité effervescente d'antan. Depuis 16 ans, 70 000 personnes ont découvert ce splendide domaine qui rayonne aux quatre coins du monde avec des visiteurs venus de tous les horizons. A travers cette bâtisse exceptionnelle restaurée avec talent, c'est Ventabren qui bénéficie d'une notoriété de choix.

Aujourd'hui Béatrix s'apprête à passer le flambeau à sa fille qui est déjà très investie dans la promotion de ce lieu d'exception.



## Claude COSTE

Claude Coste s'est d'abord engagé dans l'armée en tant que parachutiste puis a intégré le corps des marins-pompiers. Après 35 années de service il finit sa carrière au grade de Major.

Grand sportif il a participé à de nombreuses courses régionales, environ 25 semi-marathons et 16 marathons en France et à l'étranger.

Depuis de nombreuses années, Claude s'est engagé dans le milieu associatif, notamment au sein du club de course à pied Ventabren Jogging Aventure dont il est le président de l'association depuis 6 ans.

Depuis 20 ans, et depuis sa première édition, il participe à l'organisation de La Roquefavour, la fameuse course qui a fait connaître Ventabren dans toute la région PACA mais aussi la France entière.



## Joël CELLIER

Joël Cellier a commencé à travailler dans les services de La Poste dès l'âge de 17 ans.

Et depuis mai 1986, il est affecté à Ventabren et c'est donc depuis 31 ans qu'il passe chaque jour devant les maisons ventabrennaises. A ses débuts, il n'y avait ni rue, ni numéro, juste le nom du quartier et les colis était transporté sur son cyclo.

Le métier a beaucoup évolué mais dans ses relations avec les clients il est resté le facteur « à l'ancienne » qui prend des nouvelles et qui rend service. Joël s'est beaucoup investi humainement et a su tisser des liens affectifs forts avec de nombreux Ventabrennais. C'est au 1<sup>er</sup> avril qu'il prendra sa retraite et profitera pleinement de ses proches.





**Air de Conduite**  
 27 avenue Charles de Gaulle  
 13122 Ventabren  
 04 42 63 15 53  
[contact@airdeconduite.com](mailto:contact@airdeconduite.com)  
[www.airdeconduite.com](http://www.airdeconduite.com)

L'auto-école Air de Conduite a ouvert à Ventabren à l'automne dernier. Celle-ci propose de passer les examens de la conduite accompagnée et du permis B.

Il s'agit d'une structure moderne qui met à disposition de ses élèves un espace personnel en ligne sur lequel des séries de code sont disponibles et des statistiques permettent de suivre leur évolution. Les séries de codes se font aussi dans les locaux de l'auto-école, de 10h à 12h et de 15h à 19h du mardi au samedi sans rendez-vous, avec des boîtiers identiques à ceux de l'examen afin de ne pas être déstabilisé le jour J.

**Vous pouvez retrouver sa carte et commander en ligne sur son site internet**  
**Mint Thai Cuisine**  
 06 46 85 05 45  
[www.minthaicuisien.fr](http://www.minthaicuisien.fr)

## Mint Thai Cuisine : fait maison/fait main

Mint est une cuisinière originaire de Chiang Mai en Thaïlande. Elle a travaillé dans les stands de food courts de Bangkok et a acquis une expérience auprès de plusieurs Cuisiniers locaux, mais aussi grâce à son oncle qui est chef en Norvège. Elle propose une cuisine thaï à base d'ingrédients frais, de proximité (Ventabren) et sans aucun conservateurs additionnel.

L'idée est surtout d'utiliser le minimum d'aliments transformés. Tous les produits type monosodium, palme ou graisses animales, conservateurs chimiques qui se trouvent dans l'alimentation asiatique de produits transformés ont été retirés et seule l'huile de Coco est utilisée comme matière grasse.



# Boulangerie Casa Berelli

*Du côté du Centre commercial Les Claux, un nouveau propriétaire a repris la boulangerie.*

Cet artisan boulanger propose des pains Bio aussi divers que variés. Au maïs, aux céréales, campagne, complet ou sans gluten chacun peut y trouver son bonheur. La casa Berelli, c'est aussi des produits sucrés : viennoiseries, canistrelli, rochers coco, cookies ou autre cantucci réputés chez les plus gourmands.

Pour compléter ce concept, un petit marché bio et éthique s'installe juste à côté de cette nouvelle enseigne tous les mercredis et samedis matins. Les producteurs de légumes bios, M. Semandi et Mme Ruph, vendent leurs produits de saison cultivés à Ventabren. Mme Fauvel propose ses confitures confectionnées également à Ventabren. On y trouve aussi des œufs bios et une petite épicerie dans une ambiance conviviale propre aux marchés de village.

**Casa Berelli**  
613 avenue Victor Hugo  
Centre commercial  
Les Claux  
13122 Ventabren  
04 42 28 73 17



## Pharmacie du centre

La pharmacie de Centre, située au Centre commercial Intermarché, a un nouveau propriétaire.

Après la rénovation toute récente des locaux, ceux-ci vont bientôt s'étendre en s'ouvrant sur des locaux voisins. Ces nouveaux aménagements permettront de proposer plus de matériel médical à la vente ou à la location, notamment pour le maintien à domicile. Ce nouvel espace sera également dédié à la parapharmacie.

**Pharmacie du Centre**  
Centre Commercial Intermarché  
56 avenue du Général de Gaulle  
13122 Ventabren  
04 42 28 75 87

**Aixotic**  
PEPINIERE

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

06 22 62 63 86  
www.aixotic-pepiniere.com

441 route de Berre  
13122 Ventabren

# MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans cette première édition de la Colline Bleue de l'année, nous tenons à vous confirmer comme Monsieur le Maire vous l'a annoncé lors de la cérémonie des vœux aux Ventabrennais le 13 janvier dernier, que 2017 sera une année riche en projets.

## **Des projets qui vont incontestablement définir le futur de Ventabren, sur le plan de l'habitat, sur le développement économique et sur le volet énergétique.**

La révision du PLU, le quartier durable de l'Héritière, la ZA de Château Blanc, le parc photovoltaïque s'inscrivent pleinement dans le programme que nous avons défini en début de mandature pour que la commune puisse se développer tout en maintenant le caractère singulier de notre village et son patrimoine provençal.

Impossible de ne pas revenir ici sur la polémique qui a déchainé les passions de ce début d'année.

Combien de critiques et de polémiques ont été déclenchées par notre campagne anti-cambriolages !

Ce qui se voulait être rassurant pour les administrés et décourageant pour les cambrioleurs s'est avéré remplir la vie des élus d'opposition socialistes et apparentés, toujours avides du moindre petit os à ronger.

Nous pouvons comprendre absolument le fait que certains administrés aient pu ne pas adhérer au visuel de ces panneaux, mais cette campagne d'information était nécessaire pour renforcer et cautionner l'ensemble des mesures de sécurité que nous avons prises : renforcement des patrouilles nocturnes de la police municipale, consolidation et augmentation du dispositif de voisins vigilants, recrutement de deux policiers municipaux.

### **Votre sécurité est et restera notre priorité.**

Cette campagne, validée par tous les élus de notre majorité municipale et par l'ensemble des référents du dispositif des voisins vigilants, a eu l'effet escompté : **pas un seul cambriolage ou tentative recensé durant la période d'affichage, bien que la période de fin d'année soit malheureusement souvent propice aux vols.**

Toute cette encre coulée, toute cette agitation médiatique, toute cette agressivité à notre endroit et celui du Maire. Nous le savons tous, ne faites rien et on n'aura rien à vous reprocher, mais lancez des projets, prenez des initiatives, et alors là, la critique s'avèrera abondante et aisée.

**Car oui à Ventabren**, nous traquons les cambrioleurs et tentons par tous les moyens de les dissuader de commettre des actes de délinquance souvent traumatisants pour les victimes.

**Car oui à Ventabren**, notre équipe municipale est solidaire et cohérente dans le programme qu'elle s'est fixé depuis maintenant 16 années.

**Car oui à Ventabren**, notre équipe municipale travaille d'arrache-pied pour servir les intérêts de la commune et de ses habitants

**Car oui à Ventabren**, nous avons les moyens de nos ambitions, et n'abandonnons jamais les objectifs fixés.

Si seulement, les personnes face à nous pouvaient de temps en temps faire preuve de discernement et de productivité intellectuelle, plutôt que de tenter de discréditer ou détruire nos desseins et nos actions, travestissant toujours la vérité.

Il faut savoir que les membres de l'opposition semblent très attachés aux procédures, aux règlements, à l'application des « virgules » dans les textes. Une attitude qui pourrait être saluée, à condition que « charité bien ordonnée commence par soi-même » et que les revendications soient appliquées avec intelligence et intérêt.

Le Conseil municipal est soumis à un Règlement Intérieur, document qui a été rédigé conjointement par les élus de la majorité, les élus du groupe minoritaire et les services de la collectivité, puis voté unanimement le 22 avril 2015 en séance du Conseil municipal.

Alors quand l'opposition s'offusque et s'agite, au travers de multiples correspondances avec les services de la collectivité, de ne pouvoir insérer des photos et des illustrations, nous restons médusés face à leur évocation de la censure !

Bien évidemment, nous parvenons à faire fi de toute cette agitation que nous considérons comme infructueuse et inutile.

Comme annoncé dans le programme de début de mandature, la bourse au permis jeune sera effective dès 2017. Une mesure chère à nos yeux qui se traduira par une participation financière de 300 euros (soit environ 25% du coût total d'un permis B) remise à chaque jeune Ventabrennais de 18 ans inscrit dans une auto-école de la commune, en échange de 30 heures de travail d'intérêt collectif.

L'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles, alors même qu'il constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes, et qu'il contribue à la lutte contre l'insécurité routière.

Nous souhaitons aussi vous informer qu'en dépit des baisses de dotations de l'Etat et grâce à une gestion optimisée et rigoureuse, nous avons clôturé le budget 2016 avec un excédent de 900 000 euros.

De grands projets pour Ventabren se profilent, des avancées qui faciliteront la vie de chacun et renforceront le lien entre tous.

Nous vous assurons œuvrer pour permettre à Ventabren de se développer tout en maintenant ses qualités qui en font un havre de paix.

### **Les 20 Elus de la Majorité Municipale : « Ventabren à Cœur »**

# GROUPE VIVRE A VENTABREN

Nos demandes réitérées d'insérer ici une photo se sont heurtées à un refus obstiné dont le dernier épisode est le courriel suivant :

« Le règlement intérieur stipule un texte dactylographié de 6000 caractères.  
Il n'y a pas de photo possible. »

A cet emplacement, nous souhaitons la photo des élus d'opposition qui proposent cette tribune : refus de la mairie. Nous vous laissons compter le nombre de photos du maire et de ses colistiers dans les bulletins municipaux.....

Même si le règlement intérieur ne le prévoit pas avec précision, nous pensons ne pas subir une censure sur un tel détail, la majorité elle-même s'affranchissant régulièrement du respect des termes du dit règlement en s'abstenant de rapporter nos explications de vote au compte rendu des séances du conseil municipal adressé au préfet.

Cependant nous pensons plus utile de tourner nos efforts vers votre information et la défense des intérêts des Ventabrennais plutôt que dans une bataille procédurière qui ferait reconnaître nos droits, mais dans quels délais ?

## ALORS, FAISONS UN REVE...

Oui, rêvons d'une vie politique locale renouvelée et apaisée à Ventabren, loin des excès affichés sur nos ronds-points les semaines passées.

**Rêvons** d'une gouvernance communale qui respecte les Comités d'Intérêt de Quartier et les associations par un dialogue ouvert, transparent et permanent ;

**Rêvons** d'une commune qui retisse le lien entre les membres de sa communauté au travers de projets culturels, sociaux, solidaires, éducatifs, au lieu de tout interdire, annuler et se replier sur elle-même ;

**Rêvons** d'une municipalité garante d'une vie collective riche et vivante, le meilleur des remparts contre l'anonymat et la solitude ;

**Rêvons** d'une commune qui construise des projets et qui partage des équipements publics avec les communes de notre bassin de vie ;

**Rêvons** d'une vie municipale harmonieuse, loin des clivages politiques, qui ne devraient pas exister pour administrer une petite ville comme la nôtre ;

**Rêvons** d'une municipalité où les compétences au service de la commune seraient seules recherchées et reconnues ;

**Rêvons** d'une commune où les excès de populisme et mensonges démagogiques auraient disparu ;

**Rêvons** que les simples règles élémentaires de la courtoisie soient appliquées envers les élus dits de l'opposition ;

**Rêvons** d'entendre une information complète, dans un langage clair et désintéressé ;

**Rêvons** de connaître un débat municipal accessible à tous, dans une salle suffisamment spacieuse pour que chacun puisse prendre connaissance de la teneur des échanges au sein des conseils municipaux ;

**Rêvons** de débats publics où ceux qui pensent différemment puissent s'exprimer sans être raillés ;

Les affaires communales sont l'affaire de tous :

**Rêvons d'une commune  
dont nous pourrions tous être fiers !**

**Ce rêve doit devenir réalité,  
grâce à vous et pour vous.**

Brigitte HERUBEL, Bruno BRIGNONE,  
Diane PHILIPPE, Franck NICOLAS,  
Véronique ESTERNI, Guy ANTONI

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1<sup>er</sup> et**MAIRIE**

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences 2 samedis par mois de 8h30 à 12h

Secrétariat général : 04 42 28 80 14

Fax : 04 42 28 79 78

**Comptabilité - Élection**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

**Pôle Enfance-Jeunesse :****Transports scolaires - services périscolaires**

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle » - 04 84 47 01 55

[enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr](mailto:enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr)**Service d'Etat Civil**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30

(sauf le mercredi après-midi)

Et jusqu'à 18 heures sur rendez-vous

**SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES****Services techniques :** 04 42 28 91 57**Service forêts :** 04 42 28 89 97**Cadastre - Urbanisme et environnement**

04 42 28 90 55

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences du CAUE sur rendez-vous tous les 2<sup>èmes</sup>

mardis de chaque mois.

**Bibliothèque :**

Espace Matheron : 04 42 28 71 81

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h00

**Restaurant scolaire**

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

**Musée - Office de Tourisme**

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

**Centre Communal d'Action Sociale**

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

**C.C.A.S. :** 04 42 28 88 86

Service de l'emploi : 04 42 28 85 66

Permanence de la Mission locale

3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00,

Espace Matheron

Renseignements au 04.42.61.92.50

**Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne**

Michèle WIELGOSZ-PITZINI

sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

**Mairie de Pélissanne** (mairie annexe) :

les jeudis de 14h à 17h

**Mairie de Velaux** (nouvel Hôtel de Ville) :1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h30 à 16h30**ECOLE MATERNELLE**Directrice M<sup>me</sup> FLUMIANI - 04 42 28 95 77**ECOLE PRIMAIRE**

Directeur M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

**CRECHE** Directrice M<sup>me</sup> COTELLE

04 42 28 78 25

**CENTRE DE LOISIRS**

« La Marelle »

Responsable : Alexandra GAZZANO

04 42 28 88 63

**SMILJ**

Responsable : Marie-Laure RUSSO

04 42 28 76 33

**OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**

04 42 28 76 47

**ECOLE DE MUSIQUE**

Directrice Magali GUARINO

ecoledemusiquedeventabren@gmail.com

**SALLE REINE JEANNE**

04 42 28 80 07

**SALLE SAINTE VICTOIRE**

04 42 28 93 72

**LA POSTE** 04 42 28 80 30**TAXIS**

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE

06 07 45 76 22

Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit

Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

**EDF AIX-EN-PROVENCE**

0801 800 097

**PRESBYTERE Coudoux**

Père François-Régis MICHAUD

Contact sur le village : M<sup>me</sup> Mauclair

04 42 28 80 86

Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61

adcoudoux@wanadoo.fr

**SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE**

Lambesc 08 10 400 500

**AIDE A DOMICILE**

ADAR : 04 42 95 26 83

ADMR - M<sup>me</sup> Bertrand : 04 42 21 14 41

DOMIDOM : 04 42 96 18 35

**PHARMACIES**

Pharmacie de MORTAIN

613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren

Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 15h à 19h15

M<sup>mes</sup> VERGNE et BRUGEDE

Centre Commercial Intermarché -

Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

**INFIRMIERES**M<sup>lle</sup> BALLAND

Quartier des Aires - 04 42 28 74 45

M<sup>lle</sup> CHELLI Magali : 04 42 28 83 66

24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73

M<sup>lle</sup> CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57

24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66

M<sup>me</sup> FARAUD Brigitte

Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16

M<sup>me</sup> LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24

16, les Mourades - 06 19 17 99 20

M<sup>me</sup> LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05M<sup>me</sup> WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59

12, Chemin des Espallards - 06 86 57 88 93

**CLINIQUE VETERINAIRE**

M. CLOUZEAU M.

Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

**MEDECINS**

Dr MARCHASSON

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19

ou [www.docteurmarchasson.fr](http://www.docteurmarchasson.fr)

Dr REBOUD

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90

Dr OPRE

Qu. Maralouine : 04 42 57 05 10

**OSTEOPATHES**M<sup>lle</sup> BESNIER MORELLATO F.

24 av. Ch. De Gaulle : 06 67 50 13 04

M<sup>me</sup> DESMARETZ PICHAVANT

11 bd de Provence : 06 25 35 62 53

**DENTISTES**

Dr PARA Claire et Dr EUDE Thibault

26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63

Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.

Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58

04 42 92 52 78

**KINESITHERAPEUTES**

M. PETROV J. 04 42 28 71 58

et M<sup>lle</sup> BESNIER MORELLATO F.

06 67 50 13 04 - 24, av. Ch. de Gaulle

Maurin MOLINERO :

06 80 45 88 79 - Qu. Maralouine

**ORTHOPHONISTES**M<sup>me</sup> LEONE

26, av. Charles de Gaulle : 06 59 44 89 59

M<sup>me</sup> AMIOT

23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

M<sup>me</sup> THIL

Qu. Maralouine : 06 21 42 14 34



3<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00



## Transport à la demande

En remplacement de la navette urbaine, ce transport vous permet de vous déplacer depuis un rayon plus large en toute liberté sur simple demande.

Le délai de réservation est de 1h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à un mois maximum.

**N° VERT : 0 800 94 40 40**

(gratuit depuis un poste fixe).

**Tous les jours de 8h à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés.**

Pour connaître les tarifs, horaires ou toute autre information

[www.ventabren.fr](http://www.ventabren.fr)

### NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement tous les vendredis matins.

**Prendre rendez-vous au 06 70 06 21 81.**



### SERVICES D'URGENCE

URGENCES  
15 ou 112  
(depuis un portable)

POMPIERS  
En cas d'accident ou d'incendie,  
composez le : 18  
ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.  
04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS  
AIX-EN-PROVENCE  
04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON  
04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES  
04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE  
04 42 28 89 97

RÉSERVE COMMUNALE  
DE SÉCURITÉ CIVILE :  
06 75 63 50 21  
04 42 28 70 21

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS

GENOLA Jacqueline, épouse AUDIBERT	31/08/2016
ZAROIAN Chouchik	18/09/2016
BLANC Henri	26/09/2016
DANI Josette, veuve GRASSI	30/09/2016
DURANDET Philippe	30/09/2016
VAQUER Michel	25/10/2016
GIRARD Robert	27/10/2016
REYNAUD Raymonde, veuve GINIEZ	04/11/2016
BASSI Angel	04/11/2016
MISTRAL Georgette, veuve GUENNET	03/12/2016
HANRIOT Simone, veuve MOUGIN	08/12/2016
DEGIOANNI Huguette, veuve SERPOUET	25/12/2016
OUVIERE Emile	29/12/2016
PONSOT Jacqueline, veuve RIBAL	31/01/2017

### NAISSANCES

CIRAMI Mathis	02/08/2016
BONNEROT Evan	07/09/2016
BREFUEL Achille	15/09/2016
PRATO Daphné	24/09/2016
BOUZON Louis	27/09/2016
TELLIER Talia	27/09/2016
DIEU Luc	29/09/2016
TAZARZ Simon	06/10/2016
GRAS Mathieu	07/10/2016
LICATA Talia	15/10/2016
QUILIOTI Chloé	30/10/2016
BETARE-LIKOSSO Tyla	04/11/2016
GIRAUD Léonie	10/11/2016
ACHOTIAN Mosso	13/11/2016
TRAN DAL Shappa	16/11/2016
MARIGLIANO Aria	16/11/2016
GILLET Ruby	02/12/2016
OLIVEROS Mathilde	10/12/2016
ALVES Cleia	24/12/2016
PUJANTE Evan	20/01/2017

### MARIAGES

VERGETTES Jean et MAGNAN Isabelle	30/07/2016
DJONDANG Paul et JARRIX Annie	30/07/2016
AVÉ Jean-Marc et FONTANA Sylvie	06/08/2016
KNOBLOCH Nicolas et HURTES Céline	13/08/2016
MINNE Sébastien et PARA Claire	19/08/2016
KARAOGLANIAN Romain et BOUILLON Amandine	20/08/2016
GIRARDOT Laurent et LE GALLO Nadine	20/08/2016
BOUISSET Vincent et MALATRAIT Charlotte	20/08/2016
CADENAT Thomas et DE CRESCENZO Justine	20/08/2016
De PASCALE Agostino Pompeo et DIOUF Evelyne	29/10/2016

# INCONTOURNABLES

## Printemps - Été

### 2017



### Festival du Court Métrage "Courts dans le Vent"

**Vendredi 12 et samedi 13 mai 2017**

Salle Sainte-Victoire

Organisé par les Amis du Festival

### Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat Expo-rues des Peintres

**Dimanche 14 mai 2017**

Espace Jean Bourde et rue du village

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

### Course La Roquefavour

**Dimanche 21 mai 2017**

Organisé par l'association Ventabren Jogging Aventure

### Cinéma en plein air

**Vendredi 16 juin 2017**

Plateau sportif de Ventabren

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

### Feux de la Saint-Jean

**Vendredi 23 juin 2017**

Moulin de Ventabren

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

### Fête Nationale - Grand bal

**Jeudi 13 juillet 2017**

Parking Intermarché

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

L'ÉOUVÉ (N.M) :  
NOM COMMUN DU CHÊNE VERT EN PROVENÇAL



*Dans la campagne aixoise,  
sur les hauteurs du village de Ventabren,  
situé au beau milieu du plateau sportif se trouve  
le restaurant L'Éouvé.*

*Entouré de pins et de chênes verts, ce restaurant vous accueille  
dans une ambiance intérieure chaleureuse  
et un décor rétro aux accents "vintage bistrot".*

*L'Éouvé vous ouvre enfin ses portes sur sa cuisine  
où les maîtres mots sont fraîcheur et gourmandise.*



[www.leouve.com](http://www.leouve.com)

[info@leouve.com](mailto:info@leouve.com)

RESTAURANT

04 42 92 25 68

SALON DE THÉ

19 chemin du cimetière (Plateau Sportif) 13 122 Ventabren



# Optimisons votre maison



## CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



RT2012-BBC-PASSIF-ECOLOGIQUE  
Traditionnel-Bois-monomur

## EPC PREND EN MAIN VOTRE PROJET

### Arnaud BURBAN

Président UNION DES MAISONS FRANCAISE du VAR  
Plusieurs fois Médaillé d'OR UMF et EDF (2011-2014)



Construisons votre avenir  
pour un meilleur confort de vie

55 Rue Cornaline  
Zi les Jalassières  
13510 EGUILLES  
04 42 29 70 00  
[www.sarlepc.fr](http://www.sarlepc.fr)  
[sarl.epc@wanadoo.fr](mailto:sarl.epc@wanadoo.fr)